



La Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes recrute

Un(e) Chargé(e) de mission
HABITAT, OPAH-RU ET REVITALISATION DU TERRITOIRE (H/F)

Temps complet – 35 heures hebdomadaires

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} décembre 2026

CDD d'1 an

Renouvelable jusqu'à 3 ans

Contrat de projet

CONTEXTE DU RECRUTEMENT

La Communauté de communes du pays des Vans en Cévennes souhaite renforcer son ingénierie dans les domaines de l'habitat, de l'amélioration du parc de logements privé et du renouvellement urbain.

Le poste s'inscrit dans une démarche partenariale associant la Communauté de communes et la commune des Vans par l'opération de renouvellement urbain du bourg-centre. Il répond à deux niveaux d'intervention complémentaires : une mission communautaire en matière d'habitat et une mission renforcée de renouvellement urbain à l'échelle communale.

Enfin, le poste inclura la dimension transversale Petites Villes de Demain, avec le suivi, la mise en œuvre et l'actualisation de la convention ORT (opération de revitalisation territoriale).

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Une mission communautaire en matière d'habitat

À l'échelle intercommunale, le/la chargé(e) de mission assure l'animation et le suivi de la politique communautaire de l'habitat :

- Suivi de l'OPAH ; recrutement et suivi de son opérateur
- Suivi du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) et du Pacte territorial avec l'Anah, préparation et renouvellement des conventions dédiées
- Relations avec les différents partenaires de l'habitat
- Animation territoriale autour de la rénovation de l'habitat privé
- Mobilisation et information des communes et des propriétaires
- Suivi des indicateurs et évaluation des dispositifs
- Veille sur les dispositifs d'aide et de financement
- Participation à la définition et à l'animation de la politique communautaire de l'habitat

Le/la chargé(e) de mission n'a pas vocation à se substituer aux opérateurs chargés de la mise en œuvre opérationnelle de ces dispositifs, mais de venir en appui.

Il/elle en assure le suivi, la coordination et l'animation pour le compte de la Communauté de communes, avec l'objectif d'une mobilisation maximum des aides par les habitants.

Une mission renforcée de renouvellement urbain du bourg-centre

Une part importante du poste est consacrée à l'accompagnement du projet de renouvellement urbain du bourg-centre, porté en lien étroit avec la commune. Cette mission nécessite une ingénierie spécifique et un accompagnement dans la durée.

- Suivi du projet global de renouvellement urbain
- Coordination des différentes études et interventions
- Recrutement et suivi des opérateurs, bureaux d'études, maîtres d'œuvre et partenaires
- Repérage et suivi des immeubles, îlots ou secteurs stratégiques
- Accompagnement des opérations de réhabilitation ou de reconversion immobilière
- Accompagnement des problématiques foncières
- Identification, prise de contact, incitation à lancer un projet et accompagnement des propriétaires vers le démarrage d'un projet de rénovation pour les propriétaires identifiés des copropriétés cibles du volet RU ;
- Recherche et suivi des financements
- Préparation des dossiers nécessaires à la réalisation des opérations
- Articulation entre habitat, espaces publics, commerces, services, patrimoine
- Préparation et suivi des différentes phases opérationnelles du projet
- Assistance aux élus communaux des Vans dans le pilotage et le suivi du projet de renouvellement urbain.

Le/la chargé(e) de mission constitue ainsi l'interface permanente entre la commune, la Communauté de communes et les différents partenaires du projet.

Une mission « Petite ville de demain » / ORT

- Mettre en œuvre et réaliser les axes stratégiques de redynamisation du territoire, dans le cadre de la convention ORT
- Animer et assurer la gestion administrative et budgétaire des projets relevant du champ d'actions du dispositif « Petites Villes de Demain »
- Participer à l'élaboration des politiques publiques visant à développer l'attractivité du Centre bourg ;
- Renforcer l'attractivité commerciale du centre bourg
- Travailler en étroite collaboration avec le/la manager de centre-ville, sur les thématiques communes et transverses
- Rechercher des financements extérieurs pour tous les champs thématiques relevant de PVD
- Animer les différentes instances adossées aux dispositifs mentionnés ci-dessus
- Assurer le suivi, l'actualisation et la mise en œuvre de la convention ORT dans toutes ses dimensions

POSITIONNEMENT ET GOUVERNANCE

Le/la chargé(e) de mission est administrativement rattaché(e) à la Communauté de communes et exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique de la Direction générale des services. Une convention de prestation de services régie ensuite l'organisation de travail entre la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes et la commune des Vans.

Compte tenu du caractère partenarial du poste, son activité est organisée en lien étroit avec :

- Le maire des Vans et les élus de la commune sur le volet du renouvellement urbain
- L'élue communautaire en charge de l'habitat et de l'OPAH
- Les directions et services des deux collectivités

- Les opérateurs et prestataires missionnés
- L'Anah, l'ANCT, les services de l'État et les autres partenaires institutionnels et opérationnels
- L'ALEC 07 dans le cadre du SPRH et du Pacte territorial

Un comité de suivi Communauté de communes / Commune pourra être constitué afin de définir les priorités annuelles, suivre l'avancement des missions et évaluer la répartition effective du temps consacré aux différents volets du poste.

OBJECTIF DU POSTE

- Garantir un suivi rigoureux des dispositifs Habitat, RU et PVD engagés par la Communauté de communes et la commune
- Assurer une coordination efficace entre les collectivités, les opérateurs et les partenaires concernés par les dispositifs mentionnés ci-dessus
- Donner de la visibilité aux dispositifs de rénovation et favoriser leur appropriation par les habitants
- Augmenter le nombre de dossier de rénovation des logements sur le territoire, par un accompagnement renforcé des propriétaires
- Développer progressivement une politique communautaire de l'habitat dépassant la seule gestion des dispositifs contractuels
- Apporter une ingénierie renforcée au projet communal de renouvellement urbain et de revitalisation du bourg-centre

Le/la chargé(e) de mission constitue le référent Habitat et Renouvellement urbain de la Communauté de communes et l'interface opérationnelle avec la commune pour le projet de revitalisation du bourg-centre.

Le poste repose sur une ingénierie territoriale partagée : d'une part une politique de l'habitat conduite à l'échelle intercommunale ; d'autre part une politique de revitalisation et renouvellement urbain nécessitant une ingénierie renforcée à l'échelle communale.

L'objectif est d'obtenir une cohérence d'ensemble entre amélioration de l'habitat, rénovation du parc existant, lutte contre la vacance et renouvellement urbain, tout en identifiant clairement les responsabilités et les interventions respectives de la Communauté de communes et de la commune.

PROFIL DEMANDÉ

Formation supérieure de niveau Bac +2 / Bac +3 ou équivalent dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du développement local, des politiques publiques, de l'administration territoriale ou du bâtiment/rénovation énergétique.

Une expérience au sein d'une collectivité territoriale, d'un EPCI ou d'un organisme intervenant dans les politiques de l'habitat et du renouvellement urbain serait appréciée.

Connaissances et compétences

- Fonctionnement des collectivités territoriales et des EPCI
- Politiques publiques de l'habitat et dispositifs OPAH, OPAH-RU, PVD, France Rénov' et SPRH
- Problématiques de rénovation énergétique, vacance, habitat dégradé et renouvellement urbain
- Conduite de projet, suivi de prestataires et animation partenariale
- Capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction et de construction d'indicateurs

- Recherche et mobilisation de financements publics
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation, qualités relationnelles et sens du service public

Permis B requis en raison des déplacements réguliers sur le territoire.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à temps complet de 35 heures hebdomadaires sur Les Vans
- Déplacements réguliers sur le territoire communautaire et auprès des partenaires
- Participation ponctuelle à des réunions en soirée
- Travail en transversalité avec les services de la Communauté de communes et de la commune

CADRE D'EMPLOIS, TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE ET RÉMUNÉRATION

- Cadre des rédacteurs territoriaux (catégorie B), ouverture possible aux Techniciens et Attachés territoriaux
- Poste en CDD de projet de 1 an renouvelable jusqu'à 3 ans
- Rémunération basée sur grilles indiciaires + CNAS, régime indemnitaire, participation prévoyance et mutuelle labellisée, véhicule de service

CANDIDATURES

**** Par mail ****

Lettre de motivation (LM) et Curriculum Vitae (CV) à adresser avant le 6 novembre à :

MONNE Charlotte – Responsable RH

rh@cdc-vansencevennes.fr

**** Sur notre site internet ****

<https://www.cdc-vansencevennes.fr/offres-demploi-et-recrutement/>

**** Informations importantes ****

Dans le cadre de notre démarche visant à garantir l'égalité de traitement et à prévenir toute discrimination lors du recrutement, les candidatures feront l'objet d'une anonymisation avant leur examen par les personnes chargées de la sélection

La lettre de motivation ne doit pas être écrite dans le corps du mail mais sur un document annexe spécifique

Merci de nommer vos fichiers envoyés en indiquant « CV Nom Prénom », « LM Nom Prénom » au format PDF uniquement

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 04 75 37 41 22

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.